

**SIVOM DE CHAMECHAUDE**

Mairie

38700 SARCENAS



**Délibération du Conseil Syndical**

**Mercredi 12 aout 2020 à 18h30 dans la salle Hermine à SARCENAS**

Le 12 aout 2020 les délégués auprès du SIVOM de Chamechaude se sont réunis à la mairie de SARCENAS sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BECLE-BERLAND, Président

Étaient présents les délégués suivants :

- Commune de SAINT PIERRE de CHARTREUSE : Guy BECLE-BERLAND, M. Olivier JEANTET, Benoît KOCH
- Commune du SAPPEY en CHARTREUSE : représentation substituée par Grenoble Alpes Métropole (GAM) suite au transfert de compétences au 1<sup>er</sup> juillet 2020
- Commune de SARCENAS : représentation substituée par Grenoble Alpes Métropole suite au transfert de compétences au 1<sup>er</sup> juillet 2020
- Grenoble-Alpes Métropole : M. le Président de Grenoble Alpes Métropole M. Christophe FERRARI

Excusés : M. Christophe FERRARI

Règle de Quorum : En l'absence de représentants du SIVOM désignés par GAM, et de Vice-Président, il est fait application de l'article L5211-8 du CGCT, le conseil syndical est ainsi réputé complet à 4 membres, le quorum est donc fixé à 3.

Secrétaire de séance : M. Benoît KOCH

Monsieur le Président certifie que la convocation du Conseil Syndical avait été faite le 7 aout deux mil vingt et l'affichage du compte rendu de cette délibération à la porte de la Mairie le 14 aout deux mil vingt.

**01 – Approbation des tarifs ski nordique pour la saison 2020-2021**

Monsieur le Président présente au Conseil Syndical les tarifs ski nordique pour la saison 2020-2021 proposés par Nordic Isère.

1) Forfait annuel national adulte - 210 euros

Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat.

Ce forfait est valable sur tous les sites adhérents à Nordique France.

2) Forfait annuel national jeune - 70 euros

Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 5 ans et de moins de 17 ans à la date d'achat.

Ce forfait est valable sur tous les sites adhérents à Nordique France.

3) Forfait annuel Nordic Pass Alpes du Nord adulte - 155 euros

Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat.

Ce forfait est valable sur tous les sites adhérents aux structures départementales de la région Rhône Alpes (Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme).

4) Forfait annuel Nordic Pass Alpes du Nord jeune - 48 euros

Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 5 ans et de moins de 17 ans à la date d'achat.

Ce forfait est valable sur tous les sites adhérents aux structures départementales de la région Rhône Alpes (Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme).

5) Forfait annuel adulte - Isère/Drôme - 120 euros

Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat.

Ce forfait est valable sur tous les sites adhérents à Nordic Isère.

6) Forfait annuel junior - Isère/Drôme - 37 euros

Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 5 ans et de moins de 17 ans à la date d'achat.

Ce forfait est valable sur tous les sites adhérents à Nordic Isère.

7) Forfait annuel adulte groupe - Isère/Drôme - 102 euros

Ce titre est réservé aux personnes prouvant l'appartenance à une association ou club sportif constitué d'un minimum de 10 membres. En 1 seul règlement.

Ce forfait est valable sur tous les sites adhérents à Nordic Isère.

8) Carte annuelle Chartreuse adulte - 65 euros

Prévente du 01/10/2019 au 15/11/2019 - 56 euros

Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat.

Cette carte est valable sur les sites nordiques de Chartreuse.

9) Carte annuelle site enfant - 20 euros

Prévente du 01/10/2019 au 15/11/2019 - 16 euros

Ce forfait est réservé aux personnes de moins de 16 ans à la date d'achat.

Cette carte est valable sur les sites nordiques de Chartreuse.

10) Forfait 5 jours consécutifs adulte - 28 euros

Valable sur les communes de Chartreuse 5 jours consécutifs.

Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat.

11) Forfait 5 jours consécutifs jeune - 11,50 euros

Valable sur les communes de Chartreuse 5 jours consécutifs.

Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 5 ans et de moins de 17 ans à la date d'achat.

12) Forfait séance unique accès aux pistes de ski de fond Adulte – 7,70 euros

Valable sur la commune d'achat, ce titre est réservé aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat.

13) Forfait séance unique accès aux pistes de ski de fond Jeune - 3,50 euros

Valable sur la commune d'achat, ce titre est réservé aux personnes de plus de 5 ans et de moins de 17 ans à la date d'achat.

14) Tarif Réduit – 6,50 euros

Valable sur la commune d'achat, ce titre est réservé aux groupes d'au moins 10 personnes, aux étudiants sur présentation de leur carte, aux personnes de plus de 70 ans. Ce titre est également vendu notamment lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas de proposer une qualité de piste optimale.

15) Forfait scolaire – 2,50 euros

Réservé aux scolaires des départements autres que l'Isère, dans le cadre du tiers temps pédagogique, ce forfait est valable sur les sites adhérents à Nordic Isère, le jour indiqué.

16) Forfait vendu sur pistes - 15 euros

Ce forfait est réservé aux personnes qui n'ont pas acheté leur titre dans les points de vente officiels.

17) Gratuité

La gratuité est accordée :

- aux enfants de moins de 6 ans.
- aux personnes de plus de 75 ans.
- aux scolaires (maternelles, primaires, collèges et lycées) du département de l'Isère, dans le cadre du tiers temps pédagogique.
- Aux moniteurs B.E. de ski de fond.
- Aux titulaires de la licence de la Fédération Française Handisport.
- Aux pisteurs secouristes et conducteurs d'engins de damage salariés sur les sites nordiques de l'Isère.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical approuvent les tarifs ci-dessus.

Présents : 3

Votants : 3

Pour : 3

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré dans la salle communale l'Hermine de SARCENAS, les jour, mois et an que dessus. Pour extrait



certifié conforme au Registre. Le Président, Guy BECLE-BERLAND